



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINT VALERY DITE DES MARINS

✉ Mairie – 19 place Saint Martin – 80230 Saint-Valery-sur-Somme
0672293850 – stvalry@gmail.com

Formulaire de Don ou de Mécénat Projet statue de saint Valery

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél.: - **Mail:**@.....

>>Merci d'inscrire votre adresse mail pour une communication optimale avec l'Association
(Informations diverses, Reçu Fiscal CERFA,...etc)

☐ Je fais un Don pour aider financièrement l'Association à la réalisation d'une statue de saint Valery, située dans la Chapelle du même nom.

Dans le cas où le montant final de la collecte dépasse le chiffrage de l'œuvre, j'accepte que mon Don soit affecté à la sauvegarde générale du lieu.

☐ En tant que bienfaiteur et suivant les statuts de l'Association, je serai d'office Adhérent à l'Association jusqu'au 31 décembre 2025.

Le statut d'Association Loi 1901, définie d'Intérêt Général ouvre droit à réduction fiscale de 66 % du montant versé, à l'appui du Cerfa qui vous sera dûment envoyé (article 200 du CGI).

☐ J'effectue par chèque un **don libre de** : €

A libeller à l'ordre de :

« **Association pour la Sauvegarde de la Chapelle Saint Valery, dite des marins** »
et l'envoyer par courrier ou déposer à la Maire (adresse du siège) :

Association pour la Sauvegarde de la Chapelle Saint Valery, dite des marins
Mairie – Place Saint Martin – 80230 Saint-Valery-sur-Somme

☐ **Mécénat** - Vous êtes une entreprise, un commerce, un organisme ou une institution. Vous pouvez faire acte de mécénat dans les conditions prévues par l'article 238b du CGI.

Merci de prendre contact préalablement avec le Président au 0672293850 ou stvalry@gmail.com.

Date :

Signature :

En vertu du RGPD du 25-05-2018 (Protection des Données Personnelles), l'Association s'engage à ne pas utiliser ni ne communiquer les informations fournies par le Donateur. Ce dernier dispose auprès de l'Association d'un droit de regard, de rectification ou d'annulation de celles le concernant.